



Les rapports annuels 2004 du Groupe BANK OF AFRICA présentent une partie des équipes qui ont fait et font, du Groupe BANK OF AFRICA ce qu'il est aujourd'hui : l'un des groupes bancaires les plus dynamiques implantés en Afrique subsaharienne. Unies par des valeurs communes, toutes résolument impliquées dans la satisfaction de la clientèle et la réussite du Groupe, elles font la fierté de celui-ci, qui souhaite ici leur rendre hommage.

Les collaborateurs de la BANK OF AFRIKA - SÉNÉGAL
Au centre : Mr Bernard PUECHALDOU, Directeur Général. Absent sur la photo : Mr Faustin AMOUSSOU, Directeur Général Adjoint. En arrière plan : le siège de la Banque à Dakar.
Photo réalisée en avril 2005, par Djibril Sy / Panapress. © BOA.

Le mot du Directeur Général



L'activité économique a connu au Sénégal en 2004 une croissance de 6,0 % du Produit Intérieur Brut (PIB), malgré une invasion acridienne qui a partiellement affecté la production agricole nationale.

Les nombreuses initiatives et autres projets à l'initiative des pouvoirs publics, souvent soutenus par les bailleurs de fonds, ont contribué de façon significative au niveau de croissance enregistré.

Par ailleurs, certains secteurs d'activité ont sans doute bénéficié de la persistance de la grave crise ivoirienne qui engendre de nombreuses délocalisations au profit du Sénégal et le taux d'inflation a été maintenu à 1,9 %.

En outre, le système bancaire sénégalais s'est enrichi en 2004 d'une douzième banque commerciale, une treizième étant en cours d'installation.

Tous les actionnaires de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL (BOA-SENEGAL) ont souscrit à l'augmentation de capital intervenue en début d'exercice, portant le capital de la Banque à 2 milliards de F CFA par apport de 500 millions de F CFA d'argent frais.

Au cours de son troisième exercice, la BOA-SENEGAL a poursuivi sa marche en avant, respectant jusqu'ici les objectifs déjà ambitieux de son Plan Triennal de Développement 2004-2006.

Ainsi, les dépôts de la clientèle marqués à 25 571 millions de F CFA au 31/12/04 témoignent d'une progression de 67,4 % sur l'exercice.

Les concours consentis à la clientèle enregistrent une moindre augmentation, soit 22,5 %, correspondant à une politique d'octroi de crédits sûrs et raisonnablement rémunérés.

Le bilan de la banque passe quant à lui de 20 588 millions de F CFA à 30 157 millions de F CFA, soit une croissance de 46,5 % par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution des résultats est également très encourageante : le Produit Net Bancaire est en hausse de 26 %, le résultat net passe de 78 millions de F CFA à 265 millions de F CFA, après 139 millions de F CFA d'amortissements, épongeant ainsi plus des deux tiers des pertes de départ, qui devraient donc être totalement effacées en fin d'exercice 2005.

Notre position de place, bien qu'encore modeste, s'est sensiblement raffermie.

L'agence située en Zone Industrielle, ouverte en mars 2003, a confirmé sa vocation dominante « Entreprises », comme en témoigne la composition de sa clientèle et les flux qu'elle y dirige.

L'installation en cours de deux Guichets Automatiques Bancaires (GAB) et l'ouverture d'une troisième Agence dans un quartier périphérique de Dakar nous permettront, en s'en rapprochant, d'accroître notre clientèle de particuliers.

Ainsi, dans un environnement propice et grâce à la disponibilité d'un personnel jeune et dynamique, la BOA-SENEGAL, à l'écoute des besoins de sa clientèle, affiche une ambition à la mesure des défis qu'elle doit relever et répond ainsi à la confiance de ses actionnaires.

Bernard
Directeur Général

PUECHALDOU

Faits marquants

Au cours de l'année 2004

Mars

- Extension et aménagement des locaux du siège de la Banque.

Septembre

- Ouverture au public des guichets du siège le samedi matin.

Avril

- Organisation et tenue à Dakar des Rencontres BANK OF AFRICA 2004 pour les cadres du Réseau.

Décembre

- Participation à Niamey aux Rencontres BANK OF AFRICA 2004 pour les Administrateurs du réseau.

Mai

- Finalisation de l'augmentation du capital de la Banque, porté de 1,5 milliard F CFA à 2 milliards de F CFA.

- Atteinte du seuil des 20 milliards de F CFA en ressources clientèle.

Chiffres clés

31/12/2004

Activité	
Dépôts clientèle*	25 571
Créances clientèle*	12 496

Résultat	
Produit Net Bancaire *	1 457
Charges de fonctionnement *	975
Résultat Brut d'Exploitation *	282
Résultat Net *	265
Coefficient d'exploitation (%)	80,6

Structure	
Total Bilan *	30 157
Fonds Propres après répartition *	2 376
Fonds Propres/Total Bilan (%)	7,9
Effectif moyen pendant l'exercice	36

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 6 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Mamadou Amadou AW, Président
- M. Paul DERREUMAUX, Vice-Président
- M. Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Francis SUEUR
- BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE, représentée par M. Léon NAKA
- AXA Assurances Sénégal, représentée par M. Alioune Ndour DIOUF

Répartition du capital

BANK OF AFRICA - SENEGAL

Rapport annuel - Exercice 2004

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	61,4 %
BANK OF AFRICA - BENIN	10,0 %
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	0,5 %
Actionnaires privés	8,1 %
Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO)	10,0 %
AXA Assurances Sénégal	5,0 %
Compagnie Sénégalaise d'assurance et de Réassurance «CSAR-VIE »	5,0 %

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Le cadre économique & financier de l'exercice 2004

L'économie mondiale a connu une forte accélération en 2004, avec un taux d'expansion estimé à 4 %. Les États-Unis et le Japon, avec une croissance supérieure à 4 %, sont restés en avant de l'Europe dans cette période de redressement. Un certain nombre de grands pays en développement ont enregistré une croissance plus soutenue encore, notamment la Chine, avec 8,8 %, la Russie, 8,0 %, et l'Inde, 6,0 %. Leur performance a contribué à porter l'ensemble des pays en développement à un niveau de croissance estimé à 6,1 % pour 2004, une expansion sans précédent pour ces 30 dernières années.

La croissance devrait se modérer en 2005 et 2006 sous l'effet d'un ralentissement de l'expansion dans les pays développés. Les estimations globales donnent à penser que la hausse des prix pétroliers déjà observée devrait provoquer une diminution de la production en 2005, de l'ordre de 0,5 % du Produit Intérieur Brut (P.I.B.).

Dans la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), après la reprise observée en 2003, le rythme de l'activité économique s'est consolidé en 2004, grâce à une bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. En conséquence, la croissance réelle du PIB est estimée à 6% en 2004 après 6,5% en 2003.

Au Sénégal, on note en 2004 un raffermissement de l'activité économique, avec un taux de croissance de 6,0% en raison des bonnes performances du secteur primaire et de la bonne tenue du secteur secondaire, en particulier de celui du textile, ainsi que des branches «Énergie», «Bâtiment et Travaux Publics» et «Industries extractives». La norme communautaire de 3% d'inflation a été respectée.

En revanche, la gestion des finances publiques se traduit par un accroissement du déficit budgétaire global, base ordonnancement et hors dons, qui passe de 3,5% du PIB en 2003 à 4,8% en 2004, du fait de l'augmentation de la masse salariale et des dépenses financées sur les ressources de l'initiative pour la réduction de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PTE).

Au niveau des échanges extérieurs, l'année 2004 a été marquée par la flambée des cours du pétrole qui a eu un impact négatif sur le solde des opérations courantes. Le déficit du compte courant extérieur, hors transferts officiels, s'améliorerait légèrement de 0,1 point pour se situer à 8,5% du PIB, du fait notamment de l'accroissement des exportations de produits chimiques.

La situation monétaire en 2004 est marquée par un renforcement de 128,5 milliards de F CFA des avoirs extérieurs nets, une hausse de 4,1% du crédit intérieur et une progression de 15,6% de la masse monétaire. La position extérieure nette des institutions monétaires passe de 386,5 milliards de F CFA en décembre 2003 à 515,0 milliards de F CFA en décembre 2004, soit une amélioration de 128,5 milliards de F CFA intégralement imputable à la Banque Centrale. Les avoirs extérieurs nets officiels passeraient de 187,3 milliards de F CFA à 330,3 milliards de F CFA.

La position nette en devises des banques de dépôts, pour sa part, s'établit à 184,7 milliards de F CFA en 2004 contre 192,2 milliards de F CFA en 2003. La Position Nette du Gouvernement est estimée à 26,3 milliards de F CFA en décembre 2004, en amélioration de 37,9 milliards de F CFA par rapport à décembre 2003 du fait d'une baisse des dettes bancaires de l'État, plus importante que celle de ses créances sur les institutions monétaires.

La croissance du secteur primaire est estimée à 2,3% en 2004 contre 19,8% en 2003 en raison

du ralentissement du sous-secteur agricole. En effet, ce sous secteur ne croît que de 2%, suite à la baisse de 21% de la production céréalière consécutive au péril acridien dans la partie Nord du pays.

S'agissant du secteur secondaire, sa progression est estimée à 6,7% grâce à la bonne tenue de l'ensemble des sous-secteurs, exceptés ceux des mines et des huileries.

Au niveau du secteur tertiaire, la hausse s'est établie à 7,4% en 2004, essentiellement tirée par le sous-secteur des Transports et Télécommunications. En effet, celui-ci affiche une avancée de 10,6% grâce au développement de la téléphonie mobile et à la hausse de l'activité des télé-services, consécutive à la libéralisation du secteur.

S'agissant du niveau des prix, **l'augmentation du déflateur du PIB** est estimée à 1,9% en 2004 contre 0,9% en 2003. Cette hausse résulte en partie de la flambée du prix du baril de pétrole qui a atteint des niveaux historiques -50 dollars en septembre 2004- atténuée par la dépréciation du Dollar face à l'Euro. Cependant, son impact sur les prix à la consommation reste modéré, grâce au maintien de la tendance baissière des prix des produits locaux.

Au plan des **réformes structurelles**, les autorités ont poursuivi leurs efforts en matière d'informatisation des opérations budgétaires, de fiscalité, de politique de recrutement et de rémunération dans la fonction publique, ainsi que de restructuration du secteur de l'énergie et de privatisation de la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS).

La consommation finale, en termes réels, a crû moins vite que le PIB en 2004 et a atteint sur l'année 5,4%. Cette situation résulte du ralentissement du rythme de la consommation privée qui enregistre une croissance de 5% contre 7% en 2003. Toutefois, la consommation publique a connu un regain de dynamisme en 2004 avec une hausse de 8%. En conséquence, le niveau de l'épargne intérieure s'est amélioré en affichant un taux de 9,7% contre 7,7% en 2003.

L'investissement a progressé de 7,2% en termes réels, du fait aussi bien de l'investissement public que privé, qui devient de plus en plus dynamique. Ainsi, le taux d'investissement a atteint 23% contre 20,7% en 2003. Au total, la demande intérieure a progressé de près de 6% en termes réels.

Pour ce qui est de la demande extérieure nette, **les exportations de biens et services** augmenteraient de 4,4% en termes réels contre une progression du volume des importations de biens de 2%.

La situation monétaire en 2005 devrait se caractériser par un renforcement de 82,1 milliards de F CFA des avoirs extérieurs nets, une hausse de 7,1% du crédit intérieur et une progression de 11,2% de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets officiels progresseraient de 330,3 milliards de F CFA à 402,4 milliards de F CFA, grâce en particulier à la baisse des engagements à l'égard du FMI due aux rachats conventionnels.

Le crédit intérieur, quant à lui, s'établirait à 945,8 milliards de F CFA en décembre 2005 contre 883,3 milliards de F CFA en décembre 2004, soit une hausse de 62,5 milliards de F CFA imputable à l'accroissement des crédits à l'économie, la Position Nette du Gouvernement étant prévue en amélioration sur la période.

En 2005, le secteur primaire devrait progresser de 7,3%, essentiellement tiré par le sous-secteur agricole qui croîtrait de 9,5% contre 2,3% en 2004, à la faveur de politiques nationales

visant le développement agricole durable, avec comme objectifs, l'élévation de la contribution à la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des revenus des populations rurales et la protection de l'environnement.

S'agissant du secteur secondaire, l'ambition du Gouvernement est de poursuivre le développement de l'industrie en améliorant la productivité et la compétitivité des entreprises par la réduction significative des coûts des facteurs de production. La croissance du secteur est attendue à 6,2% en 2005 et devrait résulter, en partie, des investissements publics qui seront davantage réorientés vers le desserrement des contraintes à la productivité des entreprises. L'amélioration de la mobilité des biens et des personnes et la réduction des coûts de transports sont donc une priorité.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, sa croissance est attendue à 6,6% en 2005 du fait notamment du sous-secteur des Transports et Télécommunications avec la libéralisation complète de ce dernier.

S'agissant du niveau général des prix, l'inflation est projetée à 2% en 2005, en dessous du seuil communautaire de 3%, reflétant les poussées inflationnistes liées à la hausse des cours du pétrole et au déficit céréalier.

En 2005, la consommation finale resterait ferme et représenterait environ 90% du PIB, soit un taux d'épargne intérieure brute de près de 10%. Le niveau de l'épargne intérieure publique resterait satisfaisant, tandis que l'épargne privée demeurerait modérée.

Parallèlement, **l'investissement** serait plus dynamique avec l'accélération de la mise en oeuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et le maintien de la vigueur de la construction de logements par les ménages. Ainsi, le taux d'investissement dépasserait 23% du PIB en 2005.

Pour ce qui est de la demande extérieure nette, en 2005, **les exportations de biens et services** augmenteraient de 4,3% en termes réels tandis que le volume des importations de biens progresserait

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2004

Dans une conjoncture favorable, malgré la concurrence qui caractérise la place, **la taille du bilan de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL s'est appréciée de 46 %** par rapport à l'exercice précédent, atteignant 30 157 millions de F CFA au 31/12/04, après une croissance de 48 % constatée entre les exercices 2002 et 2003.

Cette tendance concerne pratiquement tous les postes du bilan et se situe au delà des objectifs contenus dans le Plan Triennal de Développement (P.T.D.) 2004-2006.

Cette hausse a été rendue possible grâce à **l'expansion importante des dépôts de la clientèle** qui sont passés de 15,3 milliards de F CFA en début d'exercice 2004 à 25,6 milliards de F CFA à la fin de la période étudiée, soit une hausse de 69 % sur l'exercice écoulé.

Cette performance dépasse les prévisions établies et est d'autant plus notable qu'un nouveau concurrent s'est installé fin 2003 et que le secteur mutualiste est de plus en plus présent en zone urbaine.

Globalement, **le nombre de comptes augmente** de plus de 30 % et a été multiplié par 3 pour la seule Agence de la Zone Industrielle. Ainsi, la position de place de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL

pour les ressources collectées dans le secteur bancaire s'est améliorée, s'élevant de 1,66 % en fin 2003 à 2,16 % au 31 décembre 2004.

Cependant, **le taux de pénétration de la Banque est, sans doute, plus significatif dans le marché des entreprises** que dans celui des particuliers.

Le ré-emploi de ces ressources sous forme de concours directs à la clientèle a suivi une progression plus modeste, du fait d'une sélection sévère des risques et du report enregistré au 4ème trimestre 2004 dans la mise en place de certains concours accordés. La poussée sur l'année 2004 ressort à +23 %.

En revanche, **la bonne position de la BOA-SENEGAL dans le marché des entreprises** se trouve confirmée par la forte hausse des engagements par signature, +84 % sur l'année étudiée pour un encours de 14,5 milliards de F CFA au 31/12/04.

Globalement, **le total des crédits -engagements par signature inclus- se chiffre à 27 milliards de F CFA**. Eu égard à l'ensemble des concours dispensés à l'économie par le système bancaire sénégalais, la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL affiche une progression sensible de sa part de marché qui passe ainsi de 1,65 % à 2,30 %, soit au delà de celle enregistrée pour les dépôts du fait du poids relatif des engagements par signature au 31/12/04 - 112 % des concours directs - dans l'encours global des crédits de la banque.

En outre, l'exercice 2004 aura été caractérisé par **une évolution sensible et rapide de la rentabilité** de la Banque. En corrélation directe avec l'évolution du bilan, **les produits d'exploitation enregistrent une forte croissance** de 29,5 %.

Il est à noter que, pour l'essentiel, **ces produits sont générés par les crédits et les opérations avec la clientèle**, les produits issus des placements ne représentant que 2,8 %. Les intérêts sur crédit se sont en effet élevés à 1 274 millions de F CFA, soit + 27 % par rapport à 2004, tandis que les commissions atteignaient 205 millions de F CFA, soit + 57,7 %, dépassant les objectifs prévus pour l'exercice 2004.

Le montant des commissions couvre à lui seul 72 % des frais de personnel contre 55 % un an auparavant, ce qui constitue un progrès notable, témoignant aussi bien du volume croissant d'opérations traitées que de réels gains de productivité.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 734 millions de F CFA, en hausse de 43 %. Parmi ces dernières, **le coût des ressources recueillies auprès de la clientèle s'élève à 568 millions de F CFA**, en hausse de 78,1 %, du fait notamment de la croissance de plus de 50 % des dépôts à terme pour lesquels les intérêts versés totalisent 483 millions de F CFA pour l'exercice 2004, en accroissement de 73 %.

Les charges bancaires se sont considérablement amenuisées, se repliant de 82 millions de F CFA à 10 millions de F CFA, preuve de l'autonomie financière accrue de la Banque.

Les frais généraux ont été contenus à l'intérieur des prévisions budgétaires, tandis que les frais de personnel ont augmenté légèrement au delà des prévisions en raison de nécessaires ajustements salariaux intervenus au second semestre de l'exercice.

La BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL s'inscrit dans un programme d'investissements propre à assurer un développement dynamique et équilibré de son activité et à coller au plus près des mutations et évolutions technologiques de ses métiers.

Ainsi, en 2004, les investissements ont essentiellement concerné, d'une part, l'informatique, en matériels et en logiciels - certains étant consécutifs à des projets initiés par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) -, et, d'autre part, l'aménagement d'environ 400 m² supplémentaires des locaux du siège en vue d'améliorer l'accueil de la clientèle et les conditions de travail et de sécurité des collaborateurs.

Le développement de l'activité de la Banque conjugué à la maîtrise des frais généraux aura permis au **Produit Net Bancaire de s'améliorer sensiblement**, en passant de 1 122 millions de F CFA en 2003 à 1 457 millions de F CFA en 2004, soit une poussée de 29,9 % sur l'année sous revue.

La progression des produits d'exploitation a permis de dégager, après une dotation aux amortissements de 139 260 684 F CFA, un résultat net de 264 555 508 F CFA, en hausse de 186 336 469 F CFA sur l'exercice précédent.

Il convient de souligner que la Banque s'est vue allouer par la Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO) une subvention destinée à couvrir partiellement les frais d'assistance technique supportés par la Banque sur deux années, pour la période allant du 01/07/2004 au 30/06/2006.

Cette subvention, d'un montant total de 275 000 Euros, entre à hauteur de 45 millions de F CFA dans le résultat net de l'exercice 2004 au titre du second semestre. Le Conseil d'Administration tient à exprimer ses plus vifs remerciements au FMO pour cette aide financière substantielle. Ainsi, après affectation du résultat enregistré, le report à nouveau se trouve à - 174 220 579 F CFA en début d'exercice 2005.

Les Fonds Propres de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL ont, au début de l'exercice 2004, été renforcés par une augmentation de capital de 500 millions de F CFA, ce soutien effectif des actionnaires permettant à la Banque de sécuriser sa croissance.

Ainsi, en 2005, conformément aux ambitions affichées dans son PTD 2004-2006, **la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL, tout en consolidant sa rentabilité, va poursuivre sa croissance** par notamment l'ouverture d'une agence en banlieue dakaroise et l'installation de deux Guichets Automatiques Bancaires (GAB) qui lui permettront d'accroître les services apportés à sa clientèle de particuliers.

La BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL est de mieux en mieux connue sur la place, une campagne de communication active y ayant contribué.

Aussi, grâce à la confiance de ses actionnaires et à la volonté d'aller de l'avant d'un personnel apprécié, la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL saura gagner, normalement dès 2005, de nouvelles parts de marché.

Rapports du commissaire aux comptes

Rapport général du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 28 mai 2003, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des états financiers de la BOA-SENEGAL,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,
- le contrôle du respect de la réglementation bancaire,
- le fonctionnement du contrôle interne.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la BOA-SENEGAL au 31 décembre 2004, c'est à dire le bilan, le tableau des engagements hors bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la Direction de la BOA-SENEGAL et ont été arrêtés par son Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises au plan international et celles en vigueur au Sénégal. Ces normes requièrent que notre audit soit planifié et exécuté de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

À notre avis, les états financiers annuels annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs du patrimoine, de la situation financière et du résultat des opérations de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL pour l'exercice 2004, conformément aux principes et règles comptables généralement admis au plan international.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre attention l'observation suivante :

Par jugement en date du 21 juillet 2004, la BOA-SENEGAL a été condamnée, par le tribunal du travail, à payer à son ancien Directeur Général, des dommages et intérêts pour licenciement abusif. La BOA-SENEGAL conteste le bien-fondé de cette décision et a interjeté appel. Elle estime avoir de bonnes chances d'avoir gain de cause et n'a pas en conséquence jugé nécessaire de constituer une provision pour risques.

Toutefois, en l'état actuel des informations disponibles, il n'est pas possible d'apprécier avec précision l'issue finale du litige, ni d'en évaluer l'incidence éventuelle sur les comptes de la Banque.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des

informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Banque.

3. Réglementation professionnelle

Nous avons vérifié le respect par la banque des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

4. Fonctionnement du contrôle interne

L'examen du contrôle interne de votre banque s'inscrit dans le cadre de la démarche générale d'audit et a principalement pour objectif d'identifier les zones de risques significatifs et d'orienter notre approche.

L'examen auquel nous procédons dans cette circonstance n'est pas un diagnostic détaillé et ne met pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique pourrait éventuellement révéler, notamment celles qui n'affectent pas de façon significative les états financiers.

À l'issue de nos travaux, nous n'avons pas noté de dysfonctionnements majeurs ; les principaux points d'amélioration font l'objet d'un rapport distinct sur le contrôle interne. L'appréciation des conditions d'exercice du contrôle interne, notamment la revue des rapports périodiques réglementaires n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Dakar le 12 avril 2005
Le Commissaire aux Comptes
MAZARS SÉNÉGAL
Taïbou MBAYE
Associé

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Etabli en application de l'article 442 de l'acte uniforme portant sur le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et en application de l'article 35 de la loi bancaire 90-06 du 26 juin 1990

En application de l'article 442 de l'acte uniforme portant sur le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique

En application de l'article 442 de l'Acte Uniforme sur le droit de sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Économique, nous vous présentons le Rapport Spécial sur les conventions réglementées, visées aux articles 438 à 448 du même acte.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes visées à l'article 438 de cet acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention d'assistance technique

Administrateur :
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Nature et objet :

Il s'agit d'une convention d'assistance technique conclue le 02 novembre 2001 entre la BOA-SENEGAL et la société AFH-SERVICES, filiale de AFRICAN FINANCIAL HOLDING pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2001. Cette convention d'assistance couvre principalement les domaines suivants : assistance en matière de relations internationales, inspection générale, assistance commerciale et promotionnelle, assistance en matière d'organisation informatique, assistance technique spéciale, formation et gestion du personnel, mise à disposition de personnel d'encadrement permanent.

Modalités :
Rémunération des prestations :

- Rémunération forfaitaire mensuelle Hors Taxes de 9 148 Euros ;
- Rémunération des intervenants sur la base d'un taux de facturation de 915 Euros par homme / jour d'intervention ;
- Rémunération proportionnelle au résultat de 4% du bénéfice avant impôts majoré des provisions pour risques pour un montant maximum annuel de 121 970 Euros Hors Taxes payables dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque exercice. Le bénéficiaire prend en charge :
- les frais de déplacement et séjour des membres de la Direction de l'Inspection AFH,
- les frais de justice, d'honoraires d'avocats et les commissions versées,
- les frais supportés par le prestataire pour le compte du bénéficiaire.

Effets :
Pour l'exercice 2004, les charges supportées par la BOA-SENEGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 147 millions de F CFA détaillés comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par AFH-SERVICES	126
TVA	21
Total	147

2. Convention de prestation de service

Administrateur :
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Nature et objet :
 Il s'agit d'une prestation prenant effet le 1er octobre 2002 pour une durée de 5 ans, entre la BOA-SENEGAL et la société AISSA, en vue d'améliorer les prestations de services offertes par la Banque par la mise en place d'instruments de contrôle des activités de la BOASÉNÉGAL. Cette convention d'assistance couvre principalement les domaines suivants :

- gestion des unités centrales informatiques du bénéficiaire.
- mise en place et adaptation d'un progiciel informatique dénommé «Informatisation Généralisée des Opérations du Réseau (IGOR)».
- maintenance de IGOR aux exigences des utilisateurs et gestion de l'ensemble des relations avec la société éditrice du progiciel.
- étude, réalisation, installation et maintenance des grands programmes informatiques prévus pour les années futures.
- formation continue de l'ensemble des utilisateurs de IGOR.
- tous travaux et interventions ponctuels ou de longue durée jugés utiles par le bénéficiaire.

Modalités :
 Rémunération des prestations :
 rémunération mensuelle Hors Taxe de 47 250 F CFA par licence d'utilisation (nombre de PC connectés au réseau IGOR).

Honoraires des intervenants :
 Ces honoraires sont destinés à des interventions effectuées sur place des membres de l'équipe de AISSA ou de leurs représentants :

- 30 000 F CFA par homme/jour pour les informaticiens de AISSA,
- 40 000 F CFA par homme/jour pour le responsable de AISSA.

Effets :
 Pour l'exercice 2004, les charges supportées par la BOASÉNÉGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 25 millions de F CFA détaillés comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par AISSA	21
TVA	4
Total	25

3. Convention de promotion

Administrateur commun :
 AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Nature et objet :
 Il s'agit d'un apport commercial et logistique se traduisant par différentes promotions effectuées par le GIE GROUPE BOA pour le compte des banques du Groupe. Cet accord a été approuvé par le

Conseil d'Administration du 17 septembre 2003.

Modalités :
Les appels de cotisation sont effectués selon une clé de répartition annuelle au prorata du poids et des résultats de chacune des structures adhérentes.

Effets :
Pour l'exercice 2004, les charges supportées par la BOASÉNÉGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à 23 millions de FCFA détaillés comme suit :

	En millions de F CFA
Montant facturé par le GIE GROUPE BOA	20
TVA	3
Total	23

En application de l'article 35 de la loi bancaire 90-06 du 26 juin 1990

En application de l'article 35 de la loi 90-06 du 26 juin 1990, votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucun prêt ou garantie consenti par votre banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou autres entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Cependant, il convient de préciser que des concours et des cautions ont été octroyés à des sociétés dans lesquelles un Administrateur de la BOA, en l'occurrence M. Alioune Ndour DIOUF, est également membre du Conseil d'Administration.

Il s'agit de :

- la SNAT qui bénéficie d'un crédit court terme de 90 millions de F CFA dont l'encours au 31 décembre 2004 se chiffrait à 70 millions de F CFA ;
- AFRIPA TELECOM qui a bénéficié de lignes de caution sur 2004 correctement dénouées durant ce même exercice. De même, la pharmacie du Point E bénéficie d'un découvert de 5 millions de F CFA adossé à une caution solidaire d'égal montant de M. Mamadou AW Président du Conseil d'Administration de la BOA-SENEGAL.

Dakar le 12 avril 2005

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS SÉNÉGAL
Taibou MBAYE
Associé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 2003	Exercice 2004
Caisse	166 817 778	420 944 715
Créances interbancaires	5 392 221 903	14 807 925 844
• A vue	4 783 437 131	14 199 900 278
· Banque centrale	3 621 828 948	5 804 620 954
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	1 161 608 183	8 395 279 324
• A terme	608 784 772	608 025 566
Créances sur la clientèle	10 197 830 534	12 496 080 799
• Portefeuille d'effets commerciaux	626 667 433	1 253 919 483
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	626 667 433	1 253 919 483
• Autres concours à la clientèle	6 217 176 281	6 886 393 878
· Crédits de campagne	100 000 000	
· Crédits ordinaires	6 117 176 281	6 886 393 878
• Comptes ordinaires débiteurs	3 353 986 820	4 355 767 438
• Affacturage		
Titres de placement	700 000 000	470 000 000
Immobilisations financières		7 000 000
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	96 804 287	46 243 510

Immobilisations corporelles	381 317 475	373 028 090
Actionnaires et associés		
Autres actifs	3 260 467 155	1 331 182 208
Comptes d'ordre et divers	392 782 920	204 434 775
Total de l'actif	20 588 242 052	30 156 839 941

Hors Bilan	Exercice 2003	Exercice 2004
Engagements donnés	7 859 586 106	14 458 487 428
• Engagements de financement	790 448 809	371 712 624
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	790 448 809	371 712 624
• Engagements de garantie	7 069 137 297	14 086 774 804
· D'ordre d'établissements de crédit	108 352 732	128 750 000
· D'ordre de la clientèle	6 960 784 565	13 958 024 804
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2003	Exercice 2004
Dettes interbancaires	3 013 309 831	1 512 796 636
• A vue	13 309 831	12 796 636
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	13 309 831	12 796 636
• A terme	3 000 000 000	1 500 000 000
Dettes à l'égard de la clientèle	15 273 601 182	25 571 288 405

• Comptes d'épargne à vue	284 783 708	419 955 506
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	8 607 410 101	14 014 051 404
• Autres dettes à terme	6 381 407 373	11 137 281 495
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	561 536 204	605 996 982
Comptes d'ordre et divers	73 620 805	83 664 588
Provisions pour risques et charges	4 950 117	7 313 909
Provisions réglementées		
Subventions d'investissements		
Fonds affectés		
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capital	1 500 000 000	2 000 000 000
Primes liées au capital	600 000 000	550 000 000
Réserves		
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	-516 995 126	-438 776 087
Résultat de l'exercice	78 219 039	264 555 508
Total du passif	20 588 242 052	30 156 839 941

Hors bilan	Exercice 2003	Exercice 2004
Engagements reçus	10 197 770 794	11 335 847 662
• Engagements de financement	1 300 000 000	

· Reçus d'établissements de crédit	1 300 000 000	
• Engagements de garantie	8 897 770 794	11 335 847 662
· Reçus d'établissements de crédit		136 635 417
· Reçus de la clientèle	8 897 770 794	11 199 212 245
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et charges assimilées	431 169 458	606 111 679
• Sur dettes interbancaires	82 186 557	10 396 804
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	318 566 234	567 624 597
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	30 416 667	28 090 278
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	58 423 638	60 746 448
Commissions	4 567 302	6 694 345
Charges sur opérations financières	79 054 460	121 000 137
• Charges sur titres de placement	262 500	1 010 625
• Charges sur opérations de change	78 791 960	119 989 512
• Charges sur opérations de hors bilan		
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	840 007 978	975 126 400
• Frais de personnel	236 627 201	283 196 702
• Autres frais généraux	603 380 777	691 929 698
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	150 171 665	139 260 684
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		13 230 061
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	4 806 649	2 349 801

Pertes sur exercices antérieurs	5 876 360	7 834 878
Impôts sur les bénéfices	1 000 000	1 000 000
Bénéfice	78 219 039	264 555 508
Total des charges	1 653 296 549	2 197 909 941

Produits

Produits	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et produits assimilés	1 003 447 215	1 273 323 251
• Sur créances interbancaires	133 116 812	99 741 249
• Sur créances sur la clientèle	870 330 403	1 173 582 002
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	130 467 945	204 671 498
Produits sur opérations financières	318 249 456	427 973 511
• Produits sur titres de placement	31 242 717	56 347 421
• Dividendes et produits assimilés		
• Produits sur opérations de change	162 415 576	187 232 273
• Produits sur opérations de hors bilan	124 591 163	184 393 817
Produits divers d'exploitation bancaire	809 250	
Produits généraux d'exploitation	183 650 876	285 243 864
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		

Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
Produits exceptionnels	2 702 724	4 719 200
Profits sur exercices antérieurs	13 969 083	1 978 617
Pertes		
Total des produits	1 653 296 549	2 197 909 941

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2003	Exercice 2004
Intérêts et produits assimilés	1 003 447 215	1 273 323 251
• Sur créances interbancaires	133 116 812	99 741 249
• Sur créances sur la clientèle	870 330 403	1 173 582 002
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	-431 169 458	-606 111 679
• Sur dettes interbancaires	-82 186 557	-10 396 804
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-318 566 234	-567 624 597
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	-30 416 667	-28 090 278
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-58 423 638	-60 746 448
Marge d'intérêt	513 854 119	606 465 124
Produits de commissions	130 467 945	215 185 616
Charges de commissions	-4 567 302	-6 694 345
Résultat net des commissions	125 900 643	208 491 271

Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	30 980 217	55 336 796
• Dividendes et opérations assimilées		
• Opérations de change	83 623 616	56 728 643
• Opérations de hors bilan	124 591 163	184 393 817
Résultat net sur opérations financières	239 194 996	296 459 256
Autres produits d'exploitation bancaire	184 460 126	285 243 864
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-840 007 978	-975 126 400
• Frais de personnel	-236 627 201	-283 196 702
• Autres frais généraux	-603 380 777	-691 929 698
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-150 171 665	-139 260 684
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	73 230 241	282 272 431
Résultat net des corrections de valeur		-13 230 061
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG		
Résultat courant (avant impôt)	73 230 241	269 042 370
Résultat exceptionnel	-2 103 925	2 369 399
Résultat sur exercices antérieurs	8 092 723	-5 856 261
Impôts sur les bénéfices	-1 000 000	-1 000 000
Résultat net de l'exercice	78 219 039	264 555 508

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 27 avril 2005

Le Conseil d'Administration en date du 11 Avril 2005 a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2005 les résolutions suivantes pour adoption et approbation.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2004, les approuve dans toutes leurs parties et approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2004 se solde par un bénéfice de 264 555 508 F CFA, après dotation aux amortissements et provisions.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des Rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes dans les Conventions visées par la loi 90/06 du 26 juin 1990 et par les articles 438 et 448 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique (OHADA), approuve sans réserve lesdits rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, propose d'affecter le résultat bénéficiaire de 264 555 508 F CFA en report à nouveau.

Après cette affectation, le poste report à nouveau négatif s'établit à 174 220 579 F CFA.

Troisième résolution

Le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'approbation du versement d'indemnités de fonction aux membres du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe comme suit le montant des indemnités de fonction :

- 250 000 F CFA par séance, et par Administrateur présent physiquement lors des réunions du Conseil d'Administration ;
- une somme forfaitaire annuelle de 2 500 000 F CFA au Président du Conseil d'Administration.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de M. Francis SUEUR et ratifie la nomination de M. René FORMEY de SAINT-LOUVENT comme Administrateur, en remplacement de M. Francis SUEUR auquel elle donne quitus de son mandat.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du présent procès-verbal constatant les délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2004 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de change du 31/12/2004, communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées quotidiennement ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants et le gain ou perte de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc. n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire.

Frais d'établissement	33,33%
Matériel de transport	20%

Aménagements installations	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatiques	20%

Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leurs prix d'acquisition.

Charges de retraite

Des provisions ont été constituées pour faire face aux indemnités de départ de retraite.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	4 783	2 013	14 200	1 513
De 1 mois à 3 mois		1 000		
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans				
De 2 ans à 5 ans	609		608	
Plus de 5 ans				
Total	5 392	3 013	14 808	1 513

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes

De 0 à 1 mois	4 243	8 626	7 648	14 659
De 1 mois à 3 mois	863	1 307	575	720
De 3 mois à 6 mois	16	1 512	615	2 755
De 6 mois à 2 ans	1 676	2 604	2 034	2 884
De 2 ans à 5 ans	3 124	1 224	1 392	4 553
Plus de 5 ans				
Créances en souffrance	276		232	
Total	10 198	15 273	12 496	25 571

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2003*		Au 31/12/2004*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	224	709	367	1 811
Entreprises privées	9 974	12 751	12 129	20 153
Sociétés d'état et établissements publics		1 342		5
Etat et organismes assimilés		471		3 602
Total	10 198	15 273	12 496	25 571

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2003*	Au 31/12/2004*
Créances impayées ou immobilisées	271	226
Créances douteuses ou litigieuses	5	30
Provisions pour dépréciation	5	18

Créances douteuses nettes	271	238
----------------------------------	------------	------------

* En millions F CFA

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
				%
Dans les banques et établissements financiers				
Dans les autres sociétés				
• AISSA	7		42	16,7%
Total participations	7			

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2003*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2004*
Immobilisations brutes	278	18		296
Amortissements cumulés	181	69		250
Total net	97	87		46

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2003*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2004*
Immobilisations brutes	499	64		563
• Immobilisations en cours	1			
• Immobilisations d'exploitation	499	64		563
• Immobilisations hors				

exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	118	72		190
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	118	72		190
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	381	-8		373

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

* En millions F CFA

Nature	2003*	2004*
Débiteurs divers	15	87
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	3 161	488
Valeurs à rejeter en compensation	67	624
Dépôts et cautionnement	88	104
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	17	29
Total	3 348	1 332

* En millions de F CFA

2.6.2. Autres passifs

Nature	2003*	2004*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	44	67
Dettes rattachées	112	202
Divers	406	337
Total	562	606

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2003*	2004*
Charges comptabilisées d'avance	23	81
Produits à recevoir	66	53
Divers	304	70
Total	393	204

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2003*	2004*
Charges à payer	59	48
Produits perçus d'avance	13	35
Divers	2	1
Total	74	84

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2003*	Dotations	Reprises	Au 31/12/2004*
Charges de retraite	5	2		7
Engagements par signature				
Pertes et charges	5	20	5	20
Total	10	22	5	27

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2003*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2004*
F.R.B.G.				
Primes liées au capital	600		-50	550
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Capital social	1500		500	2000
Report à nouveau	-517	78		-439
Résultat 2003	78	-78		
Résultat 2004			265	265
Total	1661		715	2376

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Pas de dotation durant l'exercice.

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - SENEGAL s'élève à 2 000 millions de F CFA. Il est composé de 200 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	61,4%
BANK OF AFRICA - BENIN	10,0%
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	0,5%
FMO	10,0%
Actionnaires privés	18,1%

3 Engagements hors bilan

Nature	2003*	2004*
Engagements donnés en faveur de la clientèle	7 750	14 330
• Engagements de financement	790	372
• Engagements de garantie	6 960	13 958
Engagements reçus des établissements de crédit	1 300	137
• Engagements de financement	1 300	
• Engagements de garantie		137
Engagements reçus de la clientèle	8 898	11 199

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2003*	2004*
Sur créances interbancaires	133	100
• A vue	77	86

• A terme	56	14
Sur créances de la clientèle	870	1 173
• Créances commerciales	115	119
• Autres crédits à court terme	197	271
• Comptes ordinaires débiteurs	396	437
• Crédits à moyen terme et long termes	162	346
Total	1 003	1 273

* En millions de F CFA

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2003*	2004*
Sur dettes interbancaires	112	10
• A vue	45	7
• A terme	67	3
Sur dettes à l'égard de la clientèle	319	566
• A vue	40	83
• A terme	279	483
Total	431	576

4.3 Commissions

Nature	2003*	2004*
Commissions perçues (produits)	130	215
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	1	1
• Sur opérations avec la clientèle	129	214
Commissions versées (charges)	5	7

• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	5	7
• Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2003*	2004*
Salaires et traitements	210	258
charges sociales	26	25
Total	236	283

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2003*	2004*
Impôts, taxes et versements assimilés	113	124
Redevance de crédit bail	58	61
Loyers	94	112
Entretien et réparations	19	26
Primes d'assurance	15	15
Intermédiaires et honoraires	163	210
Publicité, publications et relations publiques	15	17
Déplacements, missions et réceptions	31	22
Frais postaux et frais de télécommunications	41	40
Achats non stockés de matières et fournitures	57	65
Jetons de présence		8
Autres frais généraux	55	52
Total	661	752

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2003*	2004*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	145	139
• Des immobilisations hors exploitation		
Reprise		
Total	145	139

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2003*	2004*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	5	18
Dotations aux provisions pour dépréciation autres des éléments d'actif		
Dotations aux provisions pour risques et charges		2
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance		-7
Récupérations sur créances amorties		
Total	5	13

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2003	2004
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	4	4

Gradés	15	17
Employés	14	12
Personnel non bancaire	1	1
Personnel temporaire	5	7
Total	41	43

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Pas d'opération.

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2004

Nature	Affectation (F CFA)
Résultat de l'exercice 2004	264 555 508
Report à nouveau de l'exercice 2003	-438 776 087
Total à répartir	-174 220 579
Nouveau report à nouveau	-174 220 579

6 Resultats des trois derniers exercices

Nature	2 002	2 003	2 004
Capital en fin d'exercice			
• Capital social*	1 500 000	1 500 000	2 000 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	150 000	200 000
Opérations et résultats de l'exercice*			
• Chiffre d'affaires	680	1 653	2 198
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	-299	229	405

• Impôt sur les bénéfices		1	1
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions		78	265
Résultat par action**			
• Après impôts, avant amortissements et provisions			
• Après impôts, amortissements et provisions			
Personnel			
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	25	36	36
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	163	210	258
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	25	26	25

* En millions de F CFA

** En milliers de F CFA